

Une page d'archive...

page n° 40 du 26 mai 2021



Louis Barron, communard et écrivain-voyageur

« La statue de M. Thiers, coulée dans le bronze, assise sur une chaise curule en bronze, est fort ressemblante, et l'artiste, M. Mercié, a fait le possible pour la rendre majestueuse. Le personnage enveloppé dans une redingote à la propriétaire, très haut sur faux-col, semble se livrer à de profonds calculs qui font scintiller ses yeux derrière ses inséparables lunettes. On dirait qu'il va parler sur le budget, jongler avec des chiffres, comme un singe avec des noix : il n'y a pas de commissaire-priseur ou d'agent de change plus imposant. Plusieurs inscriptions déclinent ses titres à « l'hommage national », que ses partisans lui ont rendu : "Patriote, - Libérateur du territoire, - Premier Président de la République, - Historien : Révolution française ; Consulat et Empire. Né à Marseille le 15 avril 1797 – Mort à Saint-Germain-en-Laye, le 3 septembre 1877"».

La description du monument en hommage à Adolphe Thiers, mort au Pavillon Henri IV, est extraite de l'ouvrage *Les Environs de Paris*¹ publié en 1886, sorte de guide touristique des sites remarquables d'Île-de-France, illustré par Georges Fraipont, dans lequel une douzaine de pages sont consacrées à Saint-Germain-en-Laye. La statue, au centre d'un enclos fermé par des grilles, se trouvait en face du théâtre et fut fondue par les Allemands en 1941.

Le portrait de l'ancien adversaire des communards est tiré avec une certaine ironie, tout en conservant une retenue vis-à-vis de celui à qui la Troisième République, consolidée depuis peu par l'adoption des lois constitutionnelles et l'élection de Jules Grévy à la présidence de la République, en 1879, rendait hommage. Et c'est là tout l'intérêt de cet extrait : l'auteur est en effet Louis Barron, ancien communard, condamné au bagne à l'île des Pins en Nouvelle-Calédonie, devenu journaliste et homme de lettres, rallié à la République « opportuniste » tout en conservant certains idéaux radicaux de sa jeunesse.



Louis Barron né en 1847, est enfant de troupe en 1856, au sein du 3e régiment de la Garde impériale, puis sergent en 1868. Il quitte l'armée l'année suivante puis reprend du service pendant la guerre de 1870. Il rejoint Paris en avril 1871 et sur une recommandation du peintre Gustave Courbet, l'état-major de Louis Rossel, seul officier supérieur de l'armée française à rallier la Commune comme délégué à la Guerre² : « J'allais donc, enfin, voir une révolution sociale, la révolution rêvée, attendue et souhaitée par la jeunesse ardente et pauvre de ma génération pendant les années fiévreuses de la fin de l'Empire. »³ Il est fait prisonnier derrière une barricade à Montmartre, au cours de la Semaine sanglante, le 23 mai 1871 et envoyé sur les pontons. Il bénéficie alors d'un non-lieu en août 1871 avant d'être condamné par contumace, un an plus tard par le 4^e conseil de guerre, à la déportation : « jugement rendu contre un inconnu » sans véritable identification.

¹ Louis Barron, *Les Environs de Paris*, illustrations de G. Fraipont, Paris, éditions Quantin, 1886,

² Louis Rossel (1844-1871) est exécuté à Satory le 28 novembre 1871, en dépit d'une mobilisation importante de l'opinion publique en sa faveur.

³ Louis Barron, *Sous le drapeau rouge*, Paris, A. Savine, 1889



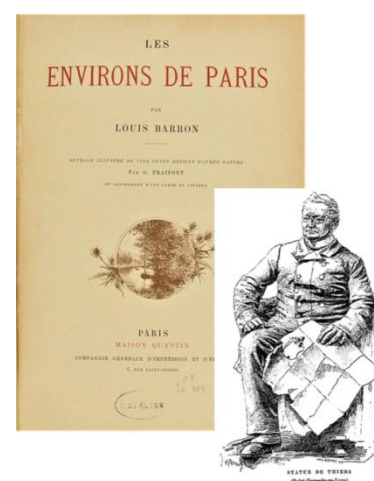
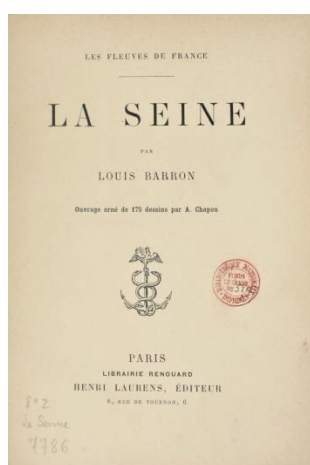
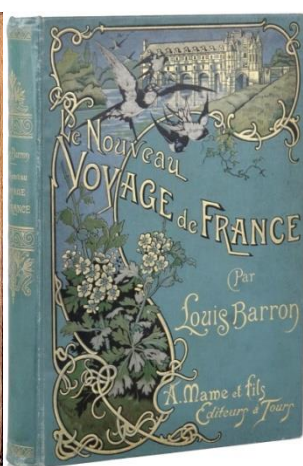
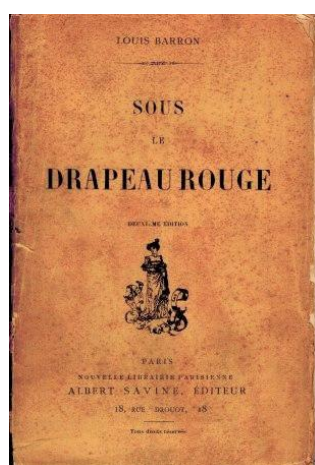
Gagnant sa vie comme comptable, il est délégué par la profession au congrès ouvrier, à Paris, en octobre 1876. Prenant la parole publiquement sur la nécessité de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel, il est reconnu par la police et condamné le 22 décembre 1876 par un nouveau conseil de guerre, à la « déportation » à l'Île des Pins. Il y arrive par le « Navarin » le 28 janvier 1878. Découvrant les conditions morales et physiques déplorables des déportés, il participe à la création d'une presse locale en 1878, *Le Parisien hebdomadaire* devenu par la suite *Le Parisien illustré*. Bénéficiant de l'amnistie partielle des communards en mars 1879, il rentre en France par le navire « Calvados ».

Il devient alors journaliste, traducteur et écrivain, vivant de ses écrits. Souvent sous des noms d'emprunt, il collabore à d'importantes revues littéraires comme *La Plume* ou *La Revue bleue* ainsi qu'à la grande presse comme *Le Petit Journal* et aux magazines qui y sont liés *Le Paris Illustré*, *La Vie populaire*, revue littéraire du *Petit Parisien*, *Le Journal des Voyages* et les suppléments du *Figaro*.

En 1880, il publie aux éditions de la Philosophie positive, un ouvrage sur *La déportation et les déportés, 1871-1880*, récit saisissant sur les conditions de détention, avant de faire paraître, en 1889, *Sous le Drapeau Rouge*, son témoignage sur la Commune. Mais la plus grande partie de son œuvre appartient au genre du récit de voyage, alliant observations géographiques et historiques et réflexions sur la société contemporaine à l'heure des grands changements de la fin du XIX^e siècle : outre la série des publications sur les environs de Paris, *Paris pittoresque, 1800-1900, la vie, les mœurs, les plaisirs*, en 1899, *Le nouveau voyage de France*, la même année, qui connaîtront de nombreuses rééditions. L'ensemble le plus conséquent est représenté par les quatre tomes sur les *Fleuves de France, La Garonne, La Loire, Le Rhône et La Seine*.

Louis Barron meurt en 1914. Ses ouvrages étaient encore offerts en prix dans les écoles publiques au début du XX^e siècle.

Élisabeth Barron



Références :

<https://maitron.fr/spip.php?article51937>. Notice BARRON Louis, Benjamin par Jean Maitron, version mise en ligne le 26 juillet 2009. Dernière modification le 30 juin 2020.

Anne-Marie Barron, *Notice sur la vie de Louis Barron*, www.barron.fr/louis_barron.htm

Louis Barron, *Les Fleuves de France*, [1890-1895], réédition à Lyon, Editions de la Tour, 1988.

Patrick Eveno, *Histoire de la presse française : de Théophraste Renaudot à la révolution numérique*, Paris, Flammarion, 2012.

Parmi de très nombreuses publications sur la Commune, Laure Godineau, *La Commune de 1871 expliquée en images*, Éditions du Seuil, 2021